

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DeLaval Prima

EU0052 - CH (FR)

conformément à la directive CE/2001/58

Classification	Équipement de protection individuelle	Symbole(s)
-----------------------	--	-------------------



Date de préparation 06/05/2007

Date de révision

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Code du produit EU0052 - CH (FR)
Nom du produit DeLaval Prima
Utilisation recommandée Bain de trayons

Contacteur le fabricant DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
B-9031 Gent Belgium
Tel. +32 9 280 91 21
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur DeLaval AG
Munchrutstrasse 2
CH-6210 SURSEE
Switzerland
Tel (41) 926 6611

Téléphone en cas d'urgence (41) 1 251 51 51

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

non dangereux(se)

Dangers les plus importants

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	No.-EINECS.	% en poids	Classification
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	231-765-0	< 1	R5 O; R8 C; R35 Xn; R20/22
Alcool benzylique	100-51-6	202-859-9	1 - 5	Xn;R20/22

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin

Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau
Inhalation	Amener la victime à l'air libre

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Assurer une ventilation adéquate
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Assurer une ventilation adéquate
Stockage	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom Chimique	EU	United Kingdom	La France	L'Espagne	L'Allemagne
Peroxyde d'hydrogène		TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³ STEL: 2 ppm STEL: 2.8 mg/m ³	VME: 1 ppm VME: 1.5 mg/m ³	VLA-ED: 1 ppm VLA-ED; 1.4 mg/m ³ VLA-ED	MAK: 0.5 ppm MAK: 0.71 mg/m ³ Peak: 0.5 ppm Peak: 0.71 mg/m ³

Nom Chimique	L'Italie	Le Portugal	Netherlands	La Finlande	L'Autriche
Peroxyde d'hydrogène		TWA: 1 ppm	MAC: 1 ppm MAC: 1.4 mg/m ³	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³ STEL: 3 ppm STEL: 4.2 mg/m ³	MAK: 1 ppm MAK: 1.4 mg/m ³ Ceiling: 2 ppm Ceiling: 2.8 mg/m ³

Nom Chimique	La Suisse	la Pologne	La Norvège	L'Irlande	Le Danemark
Peroxyde d'hydrogène	STEL: 1 ppm STEL (15 min); 1.4 mg/m ³ STEL (15 min) MAK: 1 ppm MAK; 1.4 mg/m ³ MAK	NDSch: 4 mg/m ³ NDS: 1.5 mg/m ³	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³	TWA: 1 ppm TWA: 1.5 mg/m ³ STEL: 2 ppm STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³
Alcool benzilyque		NDS: 240 mg/m ³			

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos
----------------------------------	--

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial
Protection des yeux	lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau	Vêtements de protection à manches longues
Protection des mains	gants de protection

Considérations générales d'hygiène À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement Pas d'information disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	orange	Odeur	douce
Forme	liquide	pH	3.5
Densité	1.029	Solubilité	soluble
Teneur en COV	11.686		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Peroxyde d'hydrogène	801 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit) 4060 mg/kg (Rat)	2 mg/L (Rat)
Alcool benzylique	1230 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	8.8 mg/L (Rat)

Toxicité chronique Pas d'information disponible

Effets sur l'organe-cible Yeux, Reins, Système respiratoire, Peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom Chimique	Algues d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnie
Peroxyde d'hydrogène	EC50 = 2.5 mg/L 72 h			EC50 = 7.7 mg/L 24 h

Alcool benzylique	EC50 = 35 mg/L 3 h		EC50 = 50 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min	EC50 = 23 mg/L 48 h
-------------------	--------------------	--	--	---------------------

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible

Nom Chimique	log Pow
Alcool benzylique	1.1

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage

Symbole(s) non dangereux(se)

Phrase(s) de sécurité

S 2 - Conserver hors de la portée des enfants

Inventaires internationales

Nom Chimique	EINECS	ELINCS	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	La Chine	AICS	KECL
Peroxyde d'hydrogène	231-765-0	-	X	-	X	X	X	X	KE-20204
Alcool benzylique	202-859-9	-	X	-	X	X	X	X	KE-02570

16. AUTRES INFORMATIONS

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2**

R 5 - Danger d'explosion sous l'action de la chaleur
R 8 - Favorise l'inflammation des matières combustibles
R35 - Provoque de graves brûlures
R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion

Date de préparation 06/05/2007

Date de révision

Sommaire de la révision Pas d'information disponible

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication

Fin de la Fiche de Données de Sécurité